

**Relevé de décisions du Conseil d'Administration de l'Université Polytechnique Hauts-De-France**  
**Séance du jeudi 07 juillet 2022**

**Etaient présents ou représentés :**

Président du conseil d'administration	<b>ARTIBA Abdelhakim</b>
Personnalités extérieures :	<b>VIEU Catherine</b>
Collège A des professeurs des universités	<b>DUBAR Laurent DUQUENNOY Marc FERGOMBE Amos MARCAL DE OLIVEIRA Kathia NACEUR Hakim</b>
Collège B des autres enseignants chercheurs et enseignants	<b>ALPHONSE-TILLOY Isabelle CHAMPAGNE Philippe ENJALBERT Simon MAATI Christine SEGALA Solange</b>
Collège des personnels de Bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé Biatss	<b>LESUEUR Denis WIART Karine</b>
Collège des Usagers	
Membres de droit	<b>BILLOT Eric, représentant de Madame la Rectrice de l'Académie de Lille Madame l'agent comptable Monsieur le Directeur général des services</b>
Membres invités	<b>HARMAND Souad, vice-présidente du conseil d'administration KABILA Abdelhak, vice-président délégué aux ressources humaines TRUFFERT Françoise, directrice du service de documentation VAGANAY François, directeur général des services adjoint, VARAGO Manuel, pour compte rendu</b>
Ont donné pouvoir	<b>HO-BA-THO Marie-Christine à ARTIBA Abdelhakim LAGAE Véronique à DUQUENNOY Marc AMSELLE Frédérique à FERGOMBE Amos LAUBERT Jimmy à ENJALBERT Simon SAYDON Laurence à MARCAL DE OLIVEIRA Kathia MIXE Philippe à DUBAR Laurent MEUNIER Grégory à WIART Karine DUBOIS Philippe à VIEU Catherine ASSE Abdallah à NACEUR Hakim</b>

Monsieur le Président du conseil d'administration accueille les conseillers à 14h 30.

Monsieur le Président ouvre la séance et donne lecture des pouvoirs.

Le quorum étant atteint, la séance du conseil débute à 14h 45.

Le point à l'ordre du jour relatif au bilan social est retiré de l'ordre du jour.

#### **RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU 10 MARS 2022**

Monsieur le Président présente le relevé de décisions de la séance du 10 mars.

#### **Décision**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le relevé de décisions.

**Pour : 23 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

#### **POINT D'ETAPE SUR L'ÉVOLUTION DE L'ÉTABLISSEMENT EXPERIMENTAL**

Monsieur le Président expose la situation après près de 3 ans de vie de l'établissement expérimental. Dans ce cadre, il évoque plus particulièrement les établissements composantes écoles d'arts.

S'agissant de l'école d'arts de Valenciennes, les collaborations sont peu abouties avec l'établissement expérimental. De plus, un projet est en cours ayant pour sens un regroupement propre aux établissements relevant du ministère de la culture.

Face à ces incertitudes, et en vue de préparer une sortie de l'expérimentation dans de bonnes conditions, monsieur le Président propose au conseil de mettre en place le processus de sortie d'un établissement composante pour l'école d'arts de Valenciennes. A l'issue de la sortie, d'autres formes de collaborations plus souples seront étudiées.

#### **Décision**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix la demande de sortie de l'Ecole d'arts de Valenciennes de l'établissement expérimental.

**Pour : 23 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

#### **DESIGNATION DES REPRESENTANTS DES ETUDIANTS A LA COMMISSION DES STATUTS**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le responsable du service juridique. Il explique que faute de représentants des étudiants présents, ce point est reporté à la prochaine séance.

#### **BUDGET RECTIFICATIF N°1**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur des affaires financières.

Il explique le rattachement de **2 764 231 euros de recettes supplémentaires (ressources propres, subventions)**.

S'agissant des dépenses, 230 000 € de crédits supplémentaires vont être ouvert en raison de besoins de nouveaux en investissements.

Egalement, le contexte économique d'augmentation du coût des fluides (près d'1 millions d'euros) nécessite une ouverture de 800 000 € pour le moment non compensé par la dotation de l'Etat.  
L'établissement devra faire un effort de rationalisation dans l'utilisation des bâtiments.

Le résultat prévisionnel 2022 est en baisse de 230 028 € pour s'établir à **71 812 €**  
Monsieur le directeur général des services souligne la prudence de l'établissement sur la prévision de recettes supplémentaires.

En synthèse :

➤ **Enveloppe de fonctionnement :**

**AE : + 2 156 521 €**

**CP : + 3 415 521 €**

➤ **Enveloppe d'investissement**

**AE : + 990 222 €** ( + 250 000 € opération Ronzier et + 410 000 € opération « espace polyvalent », + 230 000 projets pédagogiques, informatiques et de recherche)

**CP : + 735 222 €**

**Décision**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le budget rectificatif.

**Pour : 23 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

**ADMISSION EN NON VALEUR**

Monsieur le Président donne la parole à madame l'agent comptable. Elle demande au conseil de bien vouloir admettre en non valeur les créances de l'université irrécouvrables.

**Décision**

Le conseil d'administration admet à l'unanimité des voix les créances en non valeur.

**Pour : 23 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

**CONVENTION D'OBJECTIF ET DE MOYEN**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le responsable de la cellule d'aide au pilotage. Il présente la convention d'objectif et de moyen entre l'INSA et l'UPHF pour 2022-2023.

**Décision**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix la convention d'objectif et de moyen.

**Pour : 23 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

## **SCHEMA DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABILITE SOCIETALE**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le Vice-Président délégué pour une université inclusive et solidaire. Il présente aux membres le schéma directeur de développement durable et responsabilités sociétales pour les années 2022 à 2026. Il s'agit d'un plan d'actions pour 4 ans pour faire de l'établissement expérimental une organisation socialement responsable, inclusive et solidaire.

L'offre de formation prend en compte ces actions.

### **Décision**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le schéma directeur.

**Pour : 23 voix**  
**Contre : 0 voix**  
**Abstention : 0 voix**

## **PLAN DE MOBILITE**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le chargé de mission qui présente aux membres le plan de mobilité pour les années 2022-2025 construit autour de 4 axes :

- Axe 1 : Accompagner la communauté universitaire aux changements ;
- Axe 2 : Améliorer l'accessibilité aux campus pour tous ;
- Axe 3 : Réduire les coûts liés aux transports ;
- Axe 4 : Limiter les déplacements.

### **Décision**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le plan de mobilité

**Pour : 23 voix**  
**Contre : 0 voix**  
**Abstention : 0 voix**

## **TRACE DE LA PISTE CYCLABLE**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur général de service adjoint qui expose aux membres les possibilités de raccordement des pistes cyclables telles que :

Deux pistes cyclables vont permettre de rejoindre le campus du Mont-houy :

- Une par l'entrée C en provenance de Famars (opérationnelle)
  - Une par les entrées B et A en provenance de Maing, avec jonction de la voie douce venant de la gare du Poirier
- Sur la question de la jonction des deux pistes cyclables deux options sont envisagées :
- Le long de la route départementale 958 : extérieur au campus
  - Une suivant la route intérieure du campus côté RD 958

**Position :**

Les allées latérales le long du tramway sont destinées aux déplacements à pied pour les personnels, les étudiants et les autres usagers du campus. Il est donc préconisé de ne pas faire passer les pistes cyclables le long des voies du tramway.

### **Décision**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les hypothèses de tracé de la piste cyclable.

**Pour : 23 voix**  
**Contre : 0 voix**  
**Abstention : 0 voix**

## **EXONERATION DES DROITS D'INSCRIPTION POUR LES DOCTORANTS**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur de l'école doctorale qui présente le dispositif d'exonération applicable à compter de la rentrée 2022-2023.

### **1/ exonération totale pour les catégories suivantes (UPHF ou INSA)**

- a) les Attachés temporaires d'enseignement et de recherche ATER
- b) les personnels titulaires ou en contrat à durée indéterminée
- c) les enfants du personnel

Pour l'ensemble de ces catégories de doctorants, l'exonération est acquise dès lors le revenu brut mensuel est inférieur ou égale à 3 fois le Salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC).

### **2/ exonération sur critères sociaux s'inscrivant dans le cadre de la délibération du conseil de la formation sus visée.**

### **3/ exonération partielle pour le cas de doctorant en période de césure : droit d'inscription réduit à 100 euros.**

### **4/ dispositifs particuliers :**

- a) pas de réinscription lorsque la thèse est soutenue avant le 31 décembre de l'année concernée ;
- b) exonération spécifique uniquement au titre de l'année 2022-2023 pour une thèse soutenue en janvier 2023 en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de la Covid 19 ;
- c) A partir de 2023-2024, plus d'exonération au-delà des vacances de fin d'année suivante.

### **Décision**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité l'exonération des droits d'inscription.

**Pour : 23 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

## **LISTE DES FONCTIONS ELIGIBLES AU RÉGIME INDEMNITAIRE DES ENSEIGNANTS CHERCHEURS ( RIPEC)**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le vice-président délégué aux ressources humaines. Il présente la composante fonctionnelle du régime indemnitaire qui remplace les dispositifs précédents.

**Groupe 1 : Responsabilités particulières ou missions temporaires**

<b>Fonctions ou Responsabilités</b>	<b>Montant maximal annuel (€) *</b> <i>(Montant à proratiser selon la durée des</i>
Responsabilité particulière au sein d'une composante de Recherche <i>(Adjoint à un directeur de département, Responsable d'un groupe de recherche, axe, thème....)</i>	1 500,00 €
Directeur d'une structure CNRS hors UMR	3 000,00 €
Coordinateur d'un projet de recherche structurant multipartenaires régional, national ou international	3 000,00 €
Relations internationales d'une composante de formation	2 000,00 €
Réfèrent Relations Internationales d'un département IUT	800,00 €
Chargé des relations avec une zone géographique	600,00 €
Chargés de missions particulières à l'IUT	2 400,00 €
Mission temporaire de moins de 18 mois **	2 000,00 €
Responsabilité particulière (centre Gaston Berger, qualité, Open INSA, Climatsup, projet innovation et créativité, mastère ferroviaire, agrégation...)	2 000,00 €
Coordinateur centre de ressources inter département (langues, math...) INSA	2000,00€
Coordination pédagogique d'un groupe de 13/26 apprentis	1 500,00 €
Coordinateur pédagogique INSA	1 000,00 €
Stages, Projets et Situations d'Apprentissage et d'Evaluations d'une année de BUT, communication d'un département IUT	800,00 €
Réfèrent TOEIC (adjoint au coordinateur du centre de ressources en langues...)	600,00 €

<b>Groupe 2 : Responsabilités supérieures</b>		
<b>Fonctions ou Responsabilités</b>		<b>Montant maximal annuel (€)</b> <i>* (Montant à proratiser selon la durée des fonctions)</i>
Chef/ Directeur de département labo plus de 100 permanents		3 000,00 €
Chef/ Directeur de département labo moins de 100 permanents		2 000,00 €
Directeur Adjoint d'une composante de Recherche	Plus de 100 permanents	4 500,00 €
	Moins de 100 permanents	3 000,00 €
Directeur d'Unité Académique		4 500,00 €
Chef/ Directeur de département	IUT	4 500,00 €
	INSA	3 500,00 €
Directeur Adjoint d'une composante de formation		4 500,00 €
Directeur relation entreprise, formation continue (IUT, ISH)		4 500,00 €
Directeur de service commun		3 500,00 €
Directeur adjoint école doctorale		3 000,00 €
Directeur ensemble des mentions masters		4 500,00 €
Directeur ensemble des mentions licences		4 500,00 €
Directeur ensemble des spécialités ingénieur		4 500,00 €
oint directeur de cycles (responsables recrutements ingénieur, responsables alternance)		3 000,00 €
Responsable d'un parcours complet de master (M1 & M2)		2 500,00 €
Responsable d'un cycle complet licence		3 500,00 €
Responsable L1		1 500,00 €
Responsable L2 et L3		2 000,00 €
Responsable L1 (INSA)		1 500,00 €
Responsable L2 et L3 (INSA), DEUST		2 000,00 €
Responsable L pro		1 000,00 €
Responsable cycle complet pour une spécialité ingénieur (3 années)		3 500,00 €
Adjoint directeur des RI (INSA)		2 000,00 €
Directeur des études d'une année de BUT FI ou FA		2 000,00 €

<b>Groupe 3 : Fonctions de Direction</b>	
<b>Fonctions ou Responsabilités</b>	<b>Montant maximal annuel (€) * (Montant à proratiser selon la durée des fonctions)</b>
Vice-Président CA, COR, CFVE Vice- Président délégué	12 000,00 €
Directeur de composante de formation (ISH)	8 000,00 €
Directeur de composante de Recherche de plus de 100 permanents	7 000,00 €
Directeur de composante de Recherche de moins de 100 permanents	5 000,00 €
Directeur Adjoint INSA	5 500,00 €
Directeur de l'école doctorale	4 500,00 €
délégué COMEX : Etudes et Formations, RI, RE, RECH, Numérique, Comm...(INSA uniquement)	4 500,00 €

*\*cumul : au maximum le montant le plus avantageux entre l'équivalent de 96 H TD et 1,5 celui de la fonction occupée dans le groupe le plus élevé par le bénéficiaire*

*\*\* versement à la fin de la mission après évaluation des résultats atteints au regard des objectifs fixés dans la lettre de mission*

### **Décision**

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité la liste des fonctions éligibles au régime indemnitaire des personnels enseignants.

**Pour : 23 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

### **AVENANT A LA CONVENTION VALUTEC**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur général des services.

Il présente aux membres l'avenant n° 1 à la convention cadre entre l'UPHF et Valutec dont l'objet est d'élargir le périmètre des activités déléguées à la filiale à la gestion des contrats de collaboration de recherche conclus avec un tiers du secteur privé (négociation, conclusion des contrats et gestion administrative et financière).

### **Décision**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la convention.

**Pour : 23 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**



### **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL HAUTS DE FRANCE**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le Directeur Adjoint du Pôle Formation et Vie Etudiante, qui présente aux membres une demande de subvention au titre du programme régional de formation 2022-2023 entrant dans le dispositif « Se Former dans l'Enseignement Supérieur » pour la construction de parcours d'accès à la qualification et à l'emploi au bénéfice de demandeurs d'emploi.

#### **Décision**

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité la demande de subvention.

**Pour : 23 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0**

### **TARIFS DES FORMATIONS CONTINUES ET DES FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le Directeur Adjoint du Pôle Formation et Vie Etudiante, qui présente aux membres les tarifs applicables en Formation Continue et Formation par Apprentissage ainsi que les différents niveaux de prise en charge applicables pour l'année universitaire 2022-2023.

Composante	Appréciation	Code Injéctions	RNCP	Forfait amorceage	OPCO HPEC Initial	OPCO HPEC Final	Date MJL OPCO HPEC	Employeurs Publics HPEC Initial	Employeurs Publics HPEC Final
UPHF délégation à INSA	900-UPHF	Licence - Automobile et Matériaux Numériques	NC	6 800,00 €	NC	9 286,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
UPHF délégation à INSA	900-UPHF	Licence Sciences et Technologies	NC	6 800,00 €	NC	9 286,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
UPHF délégation à INSA	900-UPHF	IP Optique Professionnelle - Optométrie	25033027		7 500,00 €	7 500,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
UPHF délégation à INSA	900-UPHF	IP Diagnostique - Systèmes de Sécurité et Télésurveillance	25030051		7 566,00 €	7 566,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
UPHF délégation à INSA	900-UPHF	IP Métrics de l'Informatique : conception, développement et bases de données	25032656		7 255,00 €	7 255,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
UPHF délégation à INSA	900-UPHF	IP Métrics du BTP - Bâtiment et Construction - Chef de chantier	25032041		7 125,00 €	7 125,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
UPHF délégation à INSA	900-UPHF	IP Métrics du BTP - Bâtiment et Construction - Economie de la Construction	25032042		7 125,00 €	7 125,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
UPHF délégation à INSA	900-UPHF	Master Sciences technologiques santé - Nutrition, sciences des aliments	15521103		6 500,00 €	7 300,00 €	09/05/2022	6 200,00 €	6 900,00 €
SH	900-UPHF	DEUST Assistant Juridique	25032652		6 500,00 €	7 300,00 €	09/05/2022	6 200,00 €	6 900,00 €
SH	900-UPHF	Licence Administration Publique	20531200		6 100,00 €	8 300,00 €	09/05/2022	6 200,00 €	6 900,00 €
SH	900-UPHF	Licence Administration Publique	20531201		6 100,00 €	8 300,00 €	09/05/2022	6 200,00 €	6 900,00 €
SH	900-UPHF	IP Activités Juridiques - Pratique Juridique de l'entreprise	25032659		7 310,00 €	7 911,00 €	09/05/2022	6 200,00 €	6 900,00 €
SH	900-UPHF	IP Intervention sociale - Insertion et réinsertion sociale et professionnelle	25033219		8 246,00 €	8 400,00 €	09/05/2022	6 200,00 €	6 900,00 €
SH	900-UPHF	IP Métrics gestion et commercialité : commercialité et paie	25031458		6 111,00 €	6 489,00 €	09/05/2022	6 200,00 €	6 900,00 €
SH	900-UPHF	Master Management et Commerce International	15531275		7 805,00 €	9 100,00 €	09/05/2022	6 200,00 €	6 900,00 €
SH	900-UPHF	Master Droit des Affaires	15512611		7 469,00 €	7 951,00 €	09/05/2022	6 200,00 €	6 900,00 €
SH	900-UPHF	Master Droits Publics	15512610		7 854,00 €	8 600,00 €	09/05/2022	6 200,00 €	6 900,00 €
SH	900-UPHF	Master Administration Publique	15512606		6 500,00 €	8 300,00 €	09/05/2022	6 200,00 €	6 900,00 €
SH	900-UPHF	Master Compétitivité Contrôle Audit	15531444		6 500,00 €	8 300,00 €	09/05/2022	6 200,00 €	6 900,00 €
SH	900-UPHF	Master Gestion du Patrimoine	15531892		7 875,00 €	9 600,00 €	09/05/2022	6 200,00 €	6 900,00 €
SH	900-UPHF	Master Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel - Contrôle de Gestion Multisectoriel	15531465		6 600,00 €	9 100,00 €	09/05/2022	6 200,00 €	6 900,00 €
SH	900-UPHF	Master Création Marché / Vente - Design Informatique Journalisme Transmedia	18713201		7 469,00 €	9 100,00 €	09/05/2022	6 200,00 €	6 900,00 €
SH	900-UPHF	Master Droit de l'Immobilier - Droit et Financement de l'Immobilier	15512617		7 465,00 €	8 950,00 €	09/05/2022	6 200,00 €	6 900,00 €
SH	900-UPHF	Master Gestion des Ressources Humaines - Management des Equipes et Dévlopement des Compétences	13531590		7 275,00 €	7 725,00 €	09/05/2022	6 200,00 €	6 900,00 €
SH	900-UPHF	Master Gestion des Territoires et Développement Local : Développement Local et Economie Solidaire	13531423		6 300,00 €	6 489,00 €	09/05/2022	6 200,00 €	6 900,00 €
SH	900-UPHF	Master Gestion des Territoires et Développement Local : Mobilités Environnement Expertise Territoriale	13531423		6 300,00 €	6 489,00 €	09/05/2022	6 200,00 €	6 900,00 €
SH	900-UPHF	Master Management et administration des infra-prises	18531068		7 600,00 €	8 755,00 €	09/05/2022	6 200,00 €	6 900,00 €
SH	900-UPHF	Master Métrics	15512606		7 600,00 €	8 755,00 €	09/05/2022	6 200,00 €	6 900,00 €
SH	900-UPHF	Master Entrepreneurialité et Management de Projets	15531099		7 465,00 €	9 450,00 €	09/05/2022	6 200,00 €	6 900,00 €
SH	900-UPHF	BUT - Génie Electrique Informatique Industrielle	21520004		7 701,00 €	9 732,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
SH	900-UPHF	BUT - Génie Industriel et Maintenance : Management, Méthodes et Maintenance Innovante	21520002		7 680,00 €	9 680,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
SH	900-UPHF	BUT - Génie Mécanique et Productique : Management de processus Industriels	21521104		6 500,00 €	9 715,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
SH	900-UPHF	BUT - Génie Mécanique et Productique : Conception et production durables	21521102		6 500,00 €	9 615,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
SH	900-UPHF	BUT - Gestion des entreprises et des administrations : gestion entrepreneuriale et management d'activités	25131202		7 255,00 €	8 150,00 €	09/05/2022	6 900,00 €	7 400,00 €
SH	900-UPHF	BUT - Informatique : Déploiement, intégration d'application et management de systèmes d'information	25132604		7 281,00 €	8 237,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
SH	900-UPHF	BUT - Mesures Physiques : Métrics et Contrôle Physico-Chimiques	25111501		6 500,00 €	8 600,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
SH	900-UPHF	BUT - Qualité Logistique Industrielle et Organisation : Management de la production de biens et de services	25131201		6 500,00 €	8 565,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
SH	900-UPHF	BUT - Techniques de Commercialisation : Business development et management de la relation client	25131204		7 500,00 €	8 500,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
SH	900-UPHF	BUT - Techniques de commercialisation : marketing digital, e-business et entrepreneuriat	25131204		7 500,00 €	8 500,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
SH	900-UPHF	IP Sciences automobiles, réseaux et Informatique Industrielle - Automatismes Supervisés Tripartite Réseau	25030049		7 750,00 €	8 000,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
SH	900-UPHF	IP Assurance, Banque, Finance : Chargé de clientèle - Métiers des Particuliers	25031395		7 275,00 €	9 846,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
SH	900-UPHF	IP Logistique et plannings des flux - Logistique Globale	25031441		6 994,00 €	7 416,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
SH	900-UPHF	IP Commerce et Distribution - manager en distribution spécialisée - Orientation équipement de la maison	25031201		7 202,00 €	7 931,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
SH	900-UPHF	IP Conception de produits Industriels - Chef de projet en Conception Métrics Appliquée par Ordinateur	25022025		7 400,00 €	7 800,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
SH	900-UPHF	IP Commerce Marketing Numérique - Design du digital	25030069		6 500,00 €	7 355,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
SH	900-UPHF	IP E-Commerce Marketing Numérique - Logistique	25031294		6 500,00 €	7 355,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
SH	900-UPHF	IP Logistique et plannings des flux - Logistique Globale	25030069		6 955,00 €	7 427,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
SH	900-UPHF	IP Métrics des Ressources Humaines - Systèmes Informatiques - Sécurité de Fonctionnement	25030092		7 282,00 €	7 828,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
SH	900-UPHF	IP Métrics des Ressources Humaines - Robotique Et Vision	25030133		6 500,00 €	7 580,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
SH	900-UPHF	IP Métrics de la GRH : formation, compétences et emploi - Gestion de Projets en Ressources Humaines	25031549		6 500,00 €	7 210,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
SH	900-UPHF	IP Métrics de l'Informatique - Management Opérationnel des Métiers et Moyennes Organisations et Entrepreneuriat	25031014		6 955,00 €	7 427,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
SH	900-UPHF	IP Métrics de l'Informatique : administration sécurisée des systèmes et des réseaux - Cyber défense, anti-térazion des systèmes d'information	25031614		6 800,00 €	8 070,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €
SH	900-UPHF	IP Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé Environnement	25020110		7 669,00 €	8 137,00 €	09/05/2022	5 600,00 €	5 600,00 €

**Proposition de Tarifs de Formation Continue applicable à compter de l'année universitaire 2022/2023 par l'INSA Hauts-de-France et l'Université Polytechnique Hauts-de-France**

**ETABLISSEMENT PORTEUR DE L'INSCRIPTION 1<sup>er</sup> :**

	UPHF	TARIF DE REFERENCE : Taux horaire par stagiaire (€/h)	Mini/ Maxi du taux horaire applicable (selon l'effectif du groupe)			
			Tarif Mini (€/h)	Effectif mini du groupe	Tarif Maxi (€/h)	Effectif mini du groupe
<b>Formations diplômantes et autres formations ( Tarifs/heure)</b>						
DIPLOMANT	x	13,00	10,40	12	18,20	8
Accès à l'enseignement supérieur :						
DIPLOMANT	x	16,00	12,80	12	22,40	8
Cycle Licence et diplômes assimilés :						
DIPLOMANT	x	18,00	14,40	12	25,20	8
Cycle Master et diplômes assimilés :						
AUTRE	x	16,00	8,00	22	22,40	8
Formations qualifiantes réalisées dans le cadre d'un contrat de professionnalisation						
AUTRE	x	18,00	9,15	20	25,20	8
AUTRE	x	13,00	10,40	13	18,20	8
AUTRE	x	14,00	11,20	12	19,60	8
AUTRE	x	15,00	12,00	12	21,00	8
AUTRE	x	33,00	26,40	6	46,20	3
AUTRE	x	54,00	43,20	80	75,60	56
Formations générales : formations en langues, préparations aux concours						
AUTRE	x	100,00	80,00	1	120,00	1
AUTRE	x	85,00	75,00	1	95,00	1

**ETABLISSEMENT PORTEUR DE L'INSCRIPTION 1<sup>er</sup> :**

Prestations diverses (Tarifs forfaitaires)		UPHF	REFERENCE €/prestation	MINI €/prestation	MAXI €/prestation
FORFAITAIRE	Module Acquisition de compétences (par module de 40h d'études	x	680,00	544,00	952,00
FORFAITAIRE	Module DAEU en enseignement à distance (par module équivalent à 40h d'études	x	500,00	400,00	700,00
FORFAITAIRE	Formation continue des avocats dans le cadre de l'IEJ (forfait annuel	x	350,00	280,00	490,00
FORFAITAIRE	Module de formation déontologie dans le cadre de l'IEJ	x	160,00	128,00	224,00
FORFAITAIRE	Demi-journée de formation dans le cadre de l'IEJ	x	72,00	58,00	100,00
FORFAITAIRE	Inscription Session DAEU en Présentiel (Droits Spécifiques	x	50,00	-	-
FORFAITAIRE	Evaluation pour les certifications "technologiques" : habilitation électrique, C2I@...	x	80,00	72,00	104,00
FORFAITAIRE	Evaluation pour les certifications en langues : TOEIC...	x	40,00	32,40	46,80
FORFAITAIRE	VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) étape 1 : présentation du référentiel et formalisation des problématiques à développer (applicable au 01/04/2021	x	400,00	400,00	400,00
FORFAITAIRE	VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) étape 2 : accompagnement du projet de validation (applicable au 01/04/2021	x	500,00	300,00	800,00
FORFAITAIRE	VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) étape 3 : jury de validation (applicable au 01/04/2021	x	800,00	800,00	800,00
FORFAITAIRE	VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) sans accompagnement (étape 1 et étape 3 seules	x	1200,00	1200,00	1200,00
FORFAITAIRE	VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) avec accompagnement (étapes 1 à 3)	x	1700,00	1500,00	2000,00
FORFAITAIRE	Tutorat de fin de prescription VAE	x	500,00	400,00	700,00

Formations Intra-Entreprise ou Inter-entreprises (Prix au groupe)		UPHF	REFERENCE €/groupe	MINI €/groupe	MAXI €/groupe
	Heure groupe de formation inter ou Intra-Entreprise sans ingénierie (hors frais annexes : déplacements, repas, fournitures...	x	370,00	296,00	518,00
	Heure groupe de formation inter ou Intra-Entreprise avec ingénierie (hors frais annexes : déplacements, repas, fournitures...	x	555,00	444,00	777,00
	Journée de formation en entreprise avec ingénierie (hors frais annexes : déplacements, repas, fournitures...	x	3330,00	2664,00	4662,00

### **Décision**

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité les tarifs des formations.

**Pour : 23 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

### **REGLEMENT INTERIEUR DU SYSTEME D'INFORMATION**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le responsable du service des affaires juridiques. Il présente le règlement qui consiste en une mise à jour du règlement précédemment adopté afin de prendre en compte le passage au nouvel établissement.

### **Décision**

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité le règlement intérieur.

**Pour : 23 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

### **NOMINATION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION PARTENARIALE**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le Directeur du Pôle Partenariats et Développements qui propose aux membres la nomination de représentants du personnel et de personnalités qualifiées au sein du Conseil d'Administration de la Fondation Partenariale Polytechnique Hauts-de-France.

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Fonction au niveau du Bureau</b>	<b>Collège</b>	<b>Adresse postale</b>	<b>Adresse Mail</b>	<b>Durée du mandat</b>	<b>Renouvellement des mandats CA fondation du 10 06 2022</b>
ARTIBA	Abdelhakim	Président	Fondateur	Présidence UPHF Bâtiment Matisse Le Mont Houy 59 313 Valenciennes Cedex	president@uphf.fr	2 ans	Membre de droit
DULION	Philippe	Trésorier	Fondateur Nommé par le Président	Direction Générale UPHF Bâtiment Froissart Le Mont Houy 59 313 Valenciennes Cedex	dgs@uphf.fr	Mandat arrivé à expiration	Proposition de renouvellement En date du 10/06/2022
KABILA	Abdelhak		Fondateur Nommé par le Président	Présidence UPHF Bâtiment Matisse Le Mont Houy 59 313 Valenciennes Cedex	abdelhak.kabila@uphf.fr	Mandat arrivé à expiration	Proposition de renouvellement En date du 10/06/2022
DERUY	Eric	Secrétaire General	Représentant du personnel Désigné par le CA de l'UPHF	Pole Développement et Partenariats Bâtiment Matisse Le Mont Houy 59 313 Valenciennes Cedex	eric.deruy@uphf.fr	Depuis le 9/12/21	Mandat en cours jusqu'au 8/12/23
GUERRA	Thierry-Marie		Représentant du Personnel. Désigné par le CA de l'UPHF	UMR LAMIH Bâtiment Malvache Le Mont Houy 59 313 Valenciennes Cedex	thierry.guerra@uphf.fr	Mandat arrivé à expiration	Proposition de renouvellement En date du 10/06/2022
CHOEL Au nom de PROMOCIL	Jean Pierre	Vice Président	Personnalité qualifiée. Désignée par le CA de UPHF sur proposition du Président	PROMOCIL SA D HLM 6 rue de la Croix Maubeuge	choeljp@groupe-sai.fr	Mandat arrivé à expiration	Proposition de renouvellement En date du 10/06/2022

RIVENQ Au nom de FAURECIA	Stéphane		Personnalité qualifiée. Désignée par le CA de UPHF sur proposition du Président	Faurecia	stephane.rivenq@fa urecia.com	Mandat arrivé à expiration	Proposition de remplacement par : Un membre de l' Association des Paralysés de France
BIONDO Au nom de TMMF	Luciano		Personnalité qualifiée. Désignée par le CA de UPHF sur proposition du Président	TOYOTA Manufacturing France ONNAING	luciano.biondo@to yotafr.com	Mandat arrivé à expiration	Proposition de remplacement par un membre de chez Toyota
ASSE Au nom de PROSYST	Abdallah		Personnalité qualifiée. Désignée par le CA de UPHF sur proposition du Président		aasse@prosyst.fr	Depuis le 7/03/19 Mandat arrivé à expiration	Proposition de renouvellement En date du 10/06/2022

### Décision

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité les nominations proposées.

**Pour : 23 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

**DEMANDE DE SUBVENTION PROJET « DISPOSITIF D'ACCELERATION DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ETUDIANTS »**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le Directeur du Pôle Partenariats et Développements qui présente aux membres une demande de subvention sollicitée auprès du Conseil Régional Hauts-de-France à hauteur de 50 000,00 € (cinquante mille euros) dans le cadre du Dispositif d'Accélération de l'Insertion professionnelle des étudiants » (DAIPE), relatif à l'appel à manifestation d'intérêt « Soutien aux établissements de l'enseignement supérieur en Hauts-de-France ».

**Décision**

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité la demande de subvention.

**Pour : 23 voix**  
**Contre : 0 voix**  
**Abstention : 0 voix**

**DELEGATION DE POUVOIR**

Monsieur le Président donne la parole à madame Vice-Présidente en charge du Conseil d'Administration, qui présente aux membres le projet de l'UPHF d'accéder à la dévolution de son patrimoine immobilier, conformément à l'objectif affiché dans le contrat de site.

Il sollicite l'accord du conseil d'administration pour pouvoir poursuivre les démarches de candidature pour l'obtention de la dévolution du patrimoine dans le cadre de la nouvelle vague initiée.

**Décision**

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité la délégation de pouvoir consentie au Président

**Pour : 23 voix**  
**Contre : 0 voix**  
**Abstention : 0 voix**

**ACTES PRIS PAR LE PRESIDENT DANS LE CADRE DE SA DELEGATION DE POUVOIR**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur général des services adjoint. Il expose pour information du conseil les actes pris par le président depuis le mois de juillet 2022.

**RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION**

Monsieur le Président donne la parole à madame la Directrice du Service Commun de la Documentation (SCD) qui présente aux membres le rapport d'activité de ce service pour les années 2020 et 2021.

**Décision**

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité le rapport d'activité.

**Pour : 23 voix**  
**Contre : 0 voix**  
**Abstention : 0 voix**

En l'absence d'autres questions, monsieur le Président remercie l'ensemble des membres et lève la séance à 18h15.

Le 13 septembre 2022

Le Président de l'Université,

Professeur Abdelhakim ARTIBA

